



UN MAIRE, UN PROJET

Il affiche l'art dans l'espace public

Renaud Pfeffer, maire de Mornant (6 261 habitants, Rhône), fait réaliser des fresques et des œuvres de street art pour valoriser le patrimoine.

PAR VÉRONIQUE VIGNE-LEPAGE

RENAUD PFEFFER,
MAIRE DE MORNANT
(6 261 HAB., RHÔNE)

“ Apporter un plus culturel dans l'espace public. ”

Maire de Mornant depuis 2014, Renaud Pfeffer a développé l'art urbain sur les murs de cette commune du Rhône. « Nous avons commencé en sollicitant une artiste muraliste originaire de la commune, Élodie Iwanski, explique-t-il, d'abord dans l'idée de valoriser des éléments de notre patrimoine ou de notre histoire. » Une première fresque a ainsi mis en lumière les métiers de la mécanique et de la chapellerie, traditionnels sur le territoire. Puis une autre a honoré Jeanne Bardey, sculptrice, élève de Rodin, qui vécut à Mornant. Une autre encore, réalisée sur un transformateur Enedis, concerne les compagnons de la Libération de la commune. Mais l'artiste a aussi été sollicitée pour dessiner les portraits de deux personnalités sur la façade de bâtiments municipaux portant leur nom : Simone Veil pour le pôle de santé et d'éducation spécialisée, et Joséphine Baker pour celui dédié aux activités périscolaires et sportives.

Travail explicatif

« Chaque projet fait l'objet d'une discussion entre le tissu associatif et les élus, de réunions de quartier et même le conseil municipal des enfants participe », assure Renaud Pfeffer. Un processus de six à huit mois, ajoute Élodie Iwanski, qui intervient avec une équipe de six peintres : « Je fais une première esquisse et une maquette, que je reprends ensuite en fonction des retours, détaille-t-elle. Puis il y a la préparation du support avec trois couches de peinture, celle des calques et, enfin, la réalisation. » Dans le cadre du marché public qu'elle passe avec la commune (le coût d'une fresque se limite à environ 8 000 €), elle s'engage aussi à travailler avec les écoles et le collège local en intégrant à sa fresque un texte de Simone Veil travaillé par des élèves, en accueillant des classes sur le chantier et en présentant son travail à tous. « Des habitants viennent aussi me questionner, prendre des photos, rapporte-t-elle. C'est un vrai lieu social. » Pour le maire, ce « travail explicatif », relayé dans le journal municipal, est important : « Il faut y veiller, assure-t-il, pour que la population ne voit pas "débarquer" une

œuvre dans l'espace public sans avoir pu se l'approprier. » C'est dans ce même esprit qu'en 2023, la municipalité a noué également une collaboration avec l'association « Les Amis des arts du pays de Mornant » et notamment avec son président de l'époque, Yoann Comtet, un habitant de la commune passionné de street art. Des murs de la commune ont été mis à disposition de l'association, qui a fait réaliser 50 œuvres par des artistes invités – dont certains de renom, comme le graffeur réunionnais Jace dont Mornant a donné le nom à un square, en 2025. Des créations nécessitant des cachets et frais de production élevés, mais dont le coût a été majoritairement couvert par du mécénat d'entreprises rassemblé par l'association et des revenus liés à l'organisation de vernissages (buvette, restauration, vente d'affiches et tombola). Ces graffs bénéficient désormais à la commune : un parcours-jeu de piste, créé avec l'office du tourisme et le département du Rhône, a attiré près de 8 000 participants. Une opération où Yoann Comtet a vu un modèle, puisqu'il en a fait le « bêta test » de la création d'une société de conception et de réalisation de projets artistiques, « Impact art », dont l'objet est de « faire entrer l'art dans les territoires », explique-t-il. À Mornant, c'est chose faite : les fresques murales et le street art viennent « ajouter un plus culturel dans l'espace public, se félicite Renaud Pfeffer, et l'embellir ». ●



En savoir + : Mairie de Mornant,
BP6, 69440, Mornant.
Tél. 04 78 44 00 46.
www.ville-mornant.fr

L'action en bref

Objectif : proposer une offre artistique dans l'espace public, valoriser le patrimoine et l'histoire, promouvoir des valeurs, renforcer l'attractivité de la commune.

Difficultés : des étapes de concertation et d'explication longues, mais à ne pas négliger.

Résultats : une vie culturelle mais aussi sociale enrichie, un lien avec les projets pédagogiques des écoles et du collège, une fierté des habitants et une attractivité touristique renforcées.